

Commerce La Ville a bien déposé un recours contre le projet d'extension de la zone commerciale Oasis à Pusey

Oasis : le recours est déposé

C'est fait. Le délai courrait jusqu'au 2 février. Un recours a bien été déposé par la Ville de Vesoul devant la cour administrative d'appel de Nancy, la juridiction compétente. Ce qu'a confirmé hier après-midi Marie-Dominique Aubry, première adjointe à la ville de Vesoul. Un recours porté par la Ville « pour défendre ses commerces » et s'opposer à ses 14 000 m² supplémentaires de surface commerciale. Qui plus est « sans enseigne en face », justifie la première adjointe qui entend bien « ne pas laisser faire un chèque en blanc ».

Pour Pierre Quinonero de la société Sopic, en charge du projet Oasis 3, l'extension de la zone Oasis à Pusey, ce recours « ne remettra pas en cause l'autorisation de la CNAC (Commission nationale d'aménagement commercial) ». À ses yeux, il concernera plutôt le volet urbanisme. Quoi qu'il arrive, dit-il, « ce projet verra le jour et ce recours ne fera que retarder les choses. Nous

continuons de trouver des enseignes qui veulent venir à Vesoul pour éviter l'évasion commerciale sur Besançon. Nous attendons le courrier du tribunal et de prendre connaissance des motivations de ce recours ».

« Disproportionné »

Même s'il a « beaucoup de mal à comprendre », Pierre Quinonero reste « dans l'apaisement et dans l'optique de protéger le commerce de l'agglomération de Vesoul en y renforçant les manques ». Il s'appuie en cela sur les chiffres de l'étude réalisée par « AID Observatoire », une société spécialisée dans les études de marchés et sondages, de novembre 2013. Laquelle chiffre le poids de l'évasion commerciale à 67 M€ alors qu'elle était de 53 M€ en 2006, reprend-il. Allant même jusqu'à 25 %, pointe-t-il, pour ce qui concerne les achats occasionnels et 9 % pour les biens de consommation courante comme la boulangerie ou la boucherie.



■ L'extension de la zone Oasis à Pusey devra composer avec ce recours.

Photo Dominique ROQUELET

Cette étude et ces chiffres, Alexandre Garniron, président des Vitrines de Vesoul, l'association commerçante

de la ville, en fait une tout autre lecture. Pour lui, ce projet est « disproportionné et en tout cas bien trop tôt dans le calendrier ». Il con-

viendrait avant cela « de commencer par remplir les cellules vides et faire en sorte qu'il n'y ait plus de verrous commerciales ».

Catherine HENRY